

Plan d'actions tortues marines Martinique

COMITE DE PILOTAGE

8 décembre 2014

Emilie Dumont-Dayot





ORDRE DU JOUR

09 :00 Mots d'introduction

Présentation 1 : Bilan des actions 2014

Présentation 2 et 3 : Volet suivis scientifiques

10 :30 Pause café

Présentation 4 : Volet menaces

Présentation 5 : Volet pêche

Echanges - discussion

12 :00 à 13h30 : Pause repas

Présentation 6 : Volet Communication et sensibilisation

Présentation 7 : Réflexion pour 2015

Échanges – discussion

16h30 : Clôture

ANIMATION ET DEVELOPPEMENT DU RESEAU (actions transversales du PNA)

- Intégration de nouveaux partenaires
Carbet des sciences / Surfrider / CRPMEM
- Réseau Vigilance Tortues de la commune du Carbet



COMMUNICATION

(actions H1, H2, H3, H4 et H5)

• ACTIONS

- augmentation du nb d'animations scolaires et gd public (semaine dvt durable, Galleria, salon du nautisme, fête de la science, Ti Forestié)
- deux numéros de la gazette des Karets
- jeu concours
- sorties terrain
- article France Antilles (Tour des Yoles, etc.), interviews télé et radio
- réunion mairies Prêcheur, Trinité, Anses d'Arlet

• SUPPORTS

- site internet
- objets publicitaires
- fiche réflexe
- tracts pollution lumineuse aux riverains (Anses d'Arlet et stock prochaine saison)
- maquette panneau plage / sets de table / plaquette prestataires sorties en mer
- création de jeux pédagogiques



MENACES

(actions D1.4, E3.1, E3.2, E3.3, E4.1, E5.1)

• PECHE

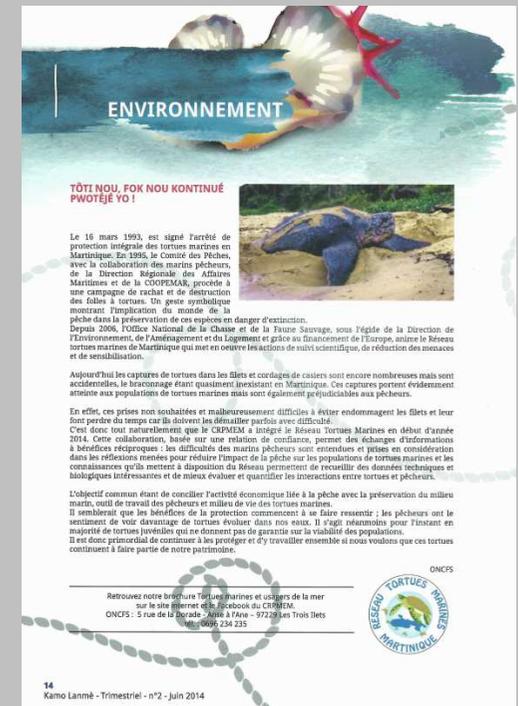
- échanges avec CRPMEM (article dans leur revue)
- mise en place protocole réanimation
- panneau et documents de sensibilisation à destination des pêcheurs (CRPMEM Guadeloupe et CT ONCFS)
- brochure usagers de la mer

• MORTALITE ACCIDENTELLE

- bilan géographique par causes et espèces
- opérations de sauvetage
- zoo Carbet (centre soins)
- braconnage (1 cas avéré au Prêcheur et plusieurs suspicions)
- piégeage mangoustes ONF

• PROTECTION HABITATS

- pollution lumineuse Case-Pilote (EDF, mairie)
- création réserves (ONF)
- aménagement plage Saint-Pierre (Agence des 50 pas, mairie)
- ramassage des sargasses
- participation réflexion Parc naturel marin (Agence des aires marines protégées)
- aménagement accueil public Salines (ONF, Conservatoire du Littoral, mairie)
- arrêté biotope Anses d'Arlet (Espace Sud)



SUIVIS SCIENTIFIQUES

(actions B.3, C1.1, C2.3, F2.3, F1.2)

- suivis nocturnes et diurnes
- observations occasionnelles
- collaboration thèse UAG/ IRD (projet avorté)
- participation au colloque annuel de l'International Sea Turtle Symposium
- photo-identification
- participation recueil données CNRS

ECO-TOURISME

(actions H4 et H.5)

- échanges avec sociologue
- rencontre Comité Martiniquais du Tourisme
- appui prestataires sorties en mer
- réflexion sur Parc naturel marin



2 – Volet suivis scientifiques

Données 2013 suivi des plages



	Nombre de tortues nouvellement marquées			
	de 2004 à 2010	en 2011	en 2012	en 2013
Luth	121	26	20	25
Imbriquée	142	10	7	9

- 34 nouvelles tortues marquées
 - 60 tortues déjà marquées en 2013 ou auparavant
- **53 tortues luth et 12 tortues imbriquées différentes en 2013**
 - 4 luths avaient été marquées sur d'autres îles de la Caraïbe
- Le taux de recapture au cours de la saison est le suivant :
 - 8 tortues luth vues 3 fois
 - 12 tortues luth et 1 tortue imbriquée vue 2 fois
 - 33 tortues luth et 11 tortues imbriquées vues une seule fois



Fidélité au site de ponte

Action B.3

Oui

- Parmi les 20 tortues luth vues plusieurs fois au cours de la même saison, 13 ont utilisé le même site de ponte (soit 31 activités de ponte).
- La seule imbriquée « recapturée » a été vue les deux fois sur le même site.

Non

- Les 7 autres tortues luth ont changé de site de ponte au cours de la saison, le plus souvent pour aller sur une plage voisine mais l'une d'elle a utilisé deux sites en Martinique bien éloignés l'un de l'autre : anse Charpentier dans le Nord Atlantique puis Anse à Prune sur la commune de Sainte-Anne.
- Une tortue luth marquée en 2011 aux Salines est allée pondre à Trinidad en 2013.



Evolution des effectifs de tortues en nidification

Action C.1

	2011 41 plages suivies				2012 43 plages suivies				2013 28 plages suivies (6 non traitées)			
	Luth	Imbriquée	Verte	Non identifiée	Luth	Imbriquée	Verte	Non identifiée	Luth	Imbriquée	Verte	Non identifiée
Sainte Anne	119	241	0	0	209	126	0	5	100	117	2	0
Atlantique Nord	119	46	0	0	141	36	0	0	En attente de validation			
Atlantique - Trinité	0	3	0	0	0	10	0	0	0	18	0	0
Sainte Luce	0	16	0	1	0	35	0	1	Non réalisé			
Vauclin	21	2	0	3	8	0	0	2	17	2	0	13
Diamant	2	18	0	0	10	32	1	8	3	34	0	1
Schoelcher / Carbet	0	10	0	0	0	13	0	0	0	16	0	0
Prêcheur	6	49	2	0	5	38	0	1	1	51	0	0
Trois-îlets	0	0	0	0	0	0	0	1	Non réalisé			
TOTAL	267	385	2	4	373	290	1	18	121	238	2	14



Déplacements et comportement de plongées (suivi Argos) tortues vertes et imbriquées

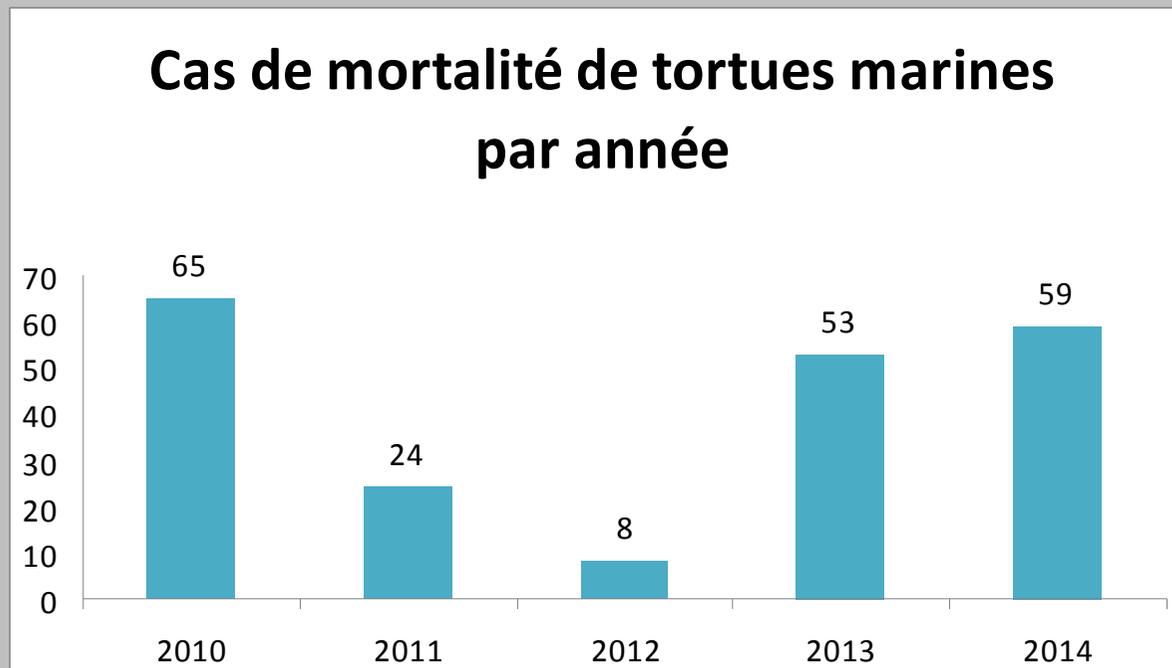
Actions C2.3, F2.2 et F2.3

4 – Volet menaces

Bilan des échouages de 2010 à 2014

Actions D.4 et E5.1

- Les cas d'échouages sont connus grâce aux signalements qui parviennent au Réseau Tortues Marines (06 96 234 235).
- Les chiffres ci-dessous ne représentent donc pas le nombre de tortues mortes en Martinique, mais le nombre de tortues **mortes, échouées** sur nos côtes ou à proximité, **repérées** par quelqu'un et **signalées**.





Cas de mortalité de tortues marines de 2010 à 2014

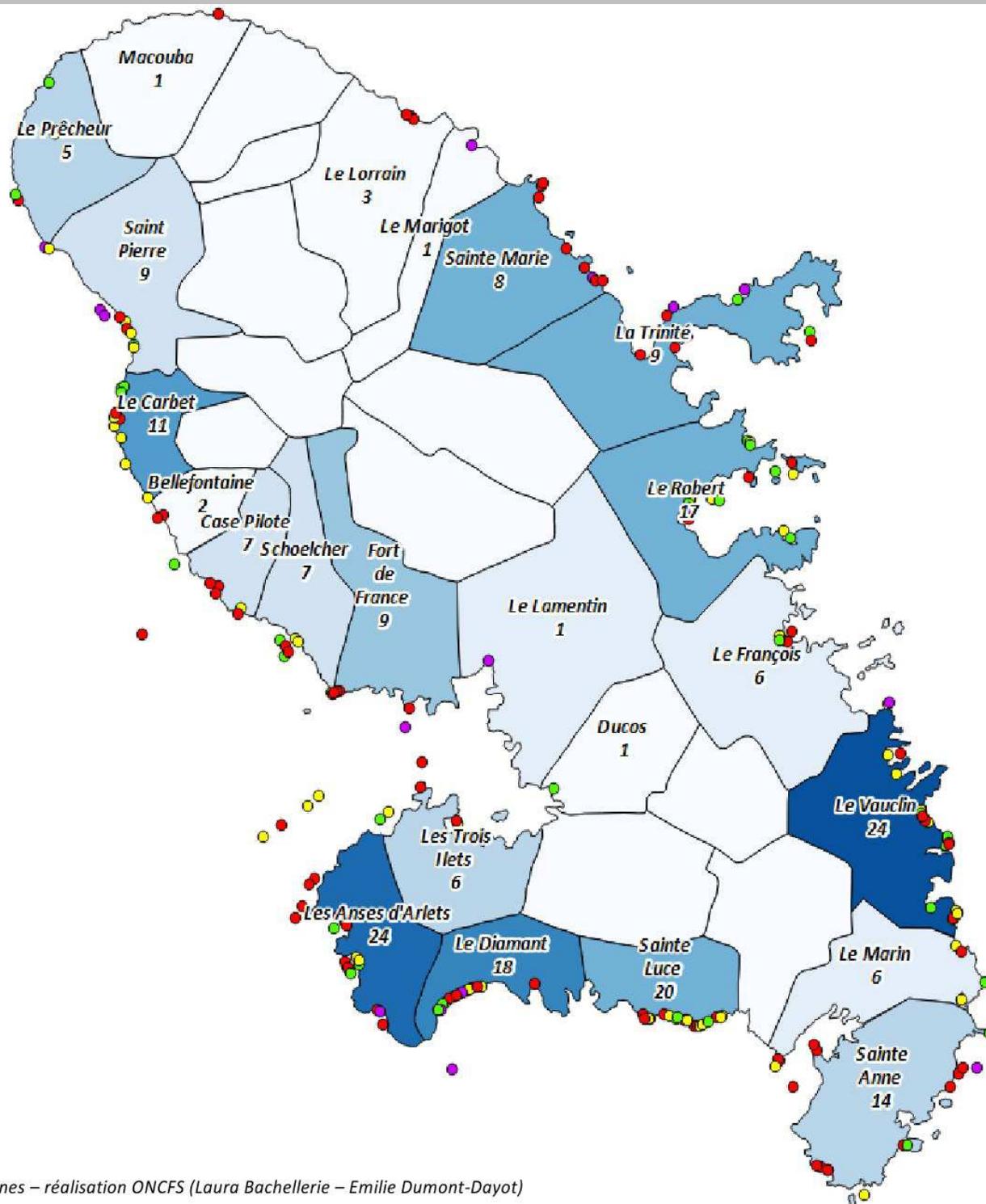
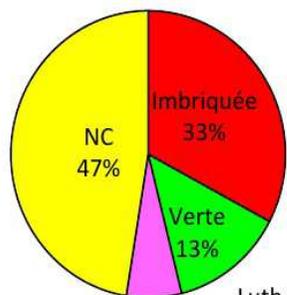
Cas de mortalité par espèce

- Imbriquée (96)
- Verte (39)
- Luth (19)
- NC (55)

Total : 209

Cas de mortalité par commune

- 0
- 1
- 2
- 3
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 11
- 14
- 17
- 18
- 20
- 24



Date de réalisation : 17/11/14 - Sources : données Réseau Tortues Marines – réalisation ONCFS (Laura Bachelierie – Emilie Dumont-Dayot)





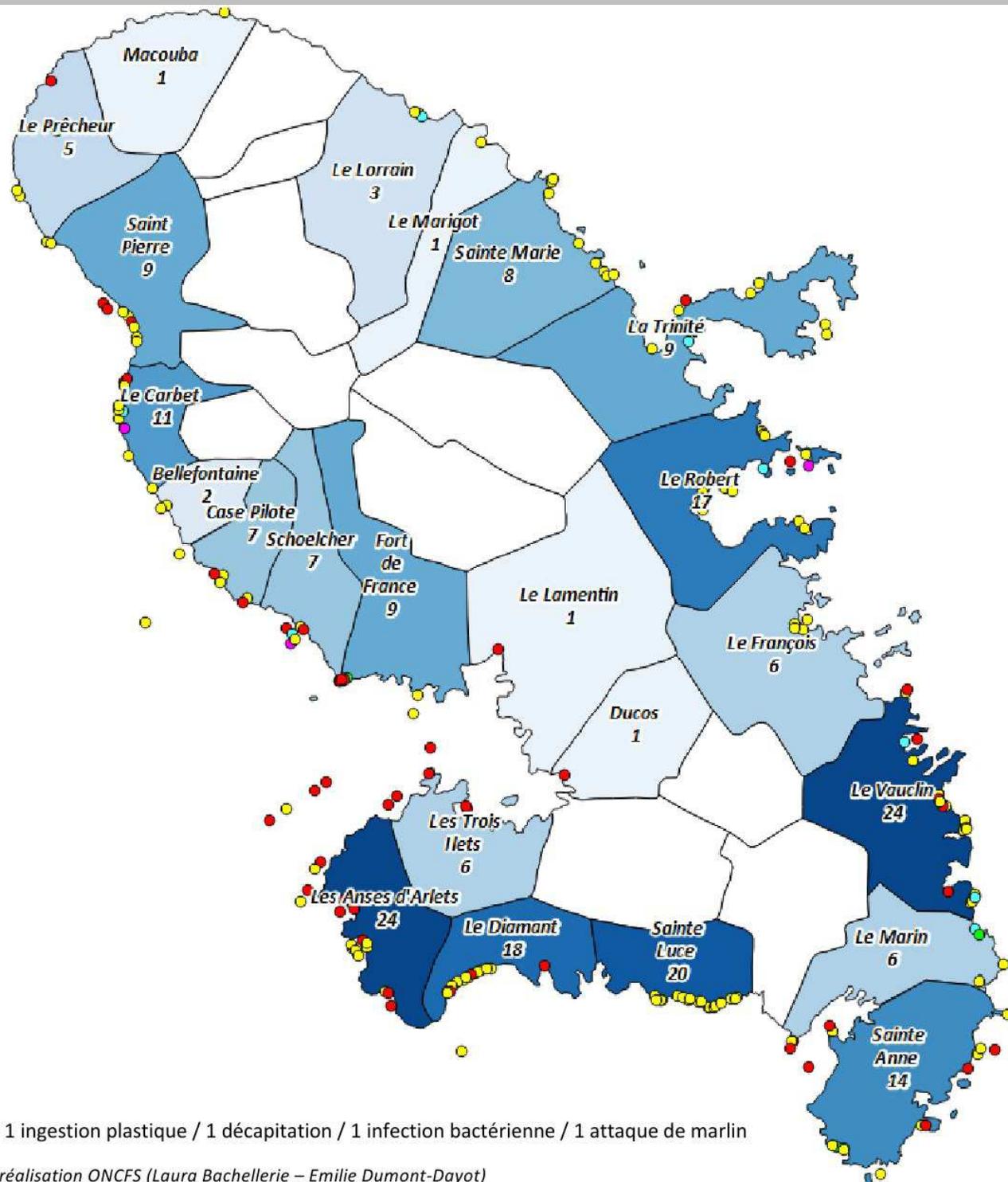
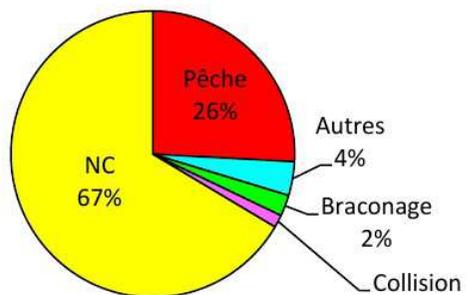
Cas de mortalité de tortues marines et causes identifiées de 2010 à 2014

Causes de mortalité

- Pêche (54)
- Autres (8) *
- Braconnage (5)
- Collision (3)
- NC (139)

Total : 209

Cas de mortalité par commune



* Autres : 2 sargasses / 1 tumeur fibropapillomatose / 1 écrasement / 1 ingestion plastique / 1 décapitation / 1 infection bactérienne / 1 attaque de marlin

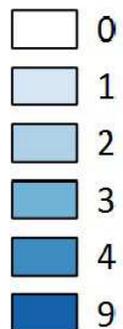
Date de réalisation : 17/11/14 - Sources : données Réseau Tortues Marines – réalisation ONCFS (Laura Bachellerie – Emilie Dumont-Dayot)





Tortues marines retrouvées vivantes et opérations de secours de 2010 à 2014

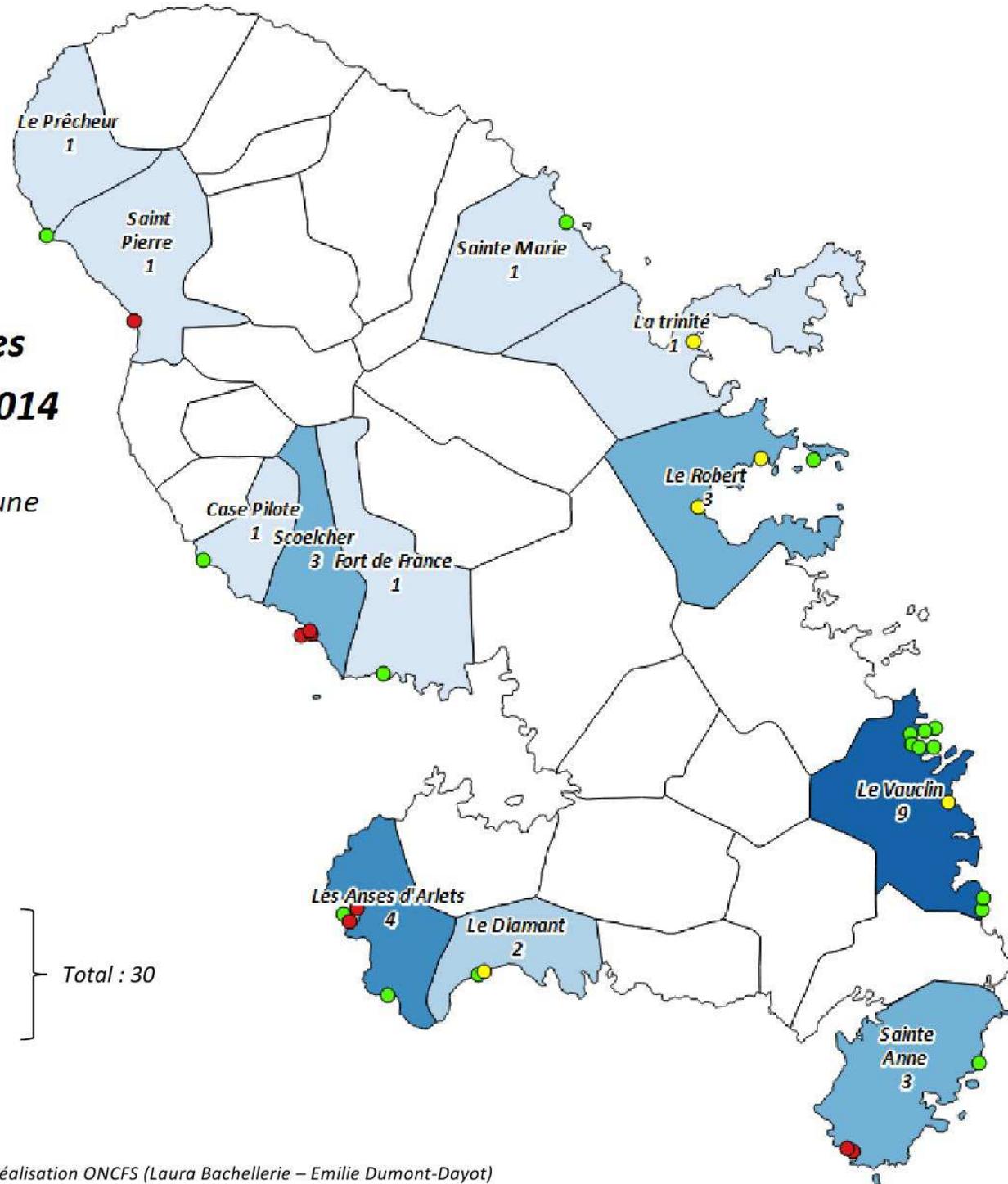
Nombre de tortues retrouvées vivantes par commune



Interventions

- Pas d'intervention (8)
- Intervention mais décès de la tortue (5)
- Intervention et sauvetage de la tortue (17)

Total : 30



Date de réalisation : 17/11/14 - Sources : données Réseau Tortues Marines – réalisation ONCFS (Laura Bachellerie – Emilie Dumont-Dayot)



Diffusion de deux vidéos illustrant les menaces:

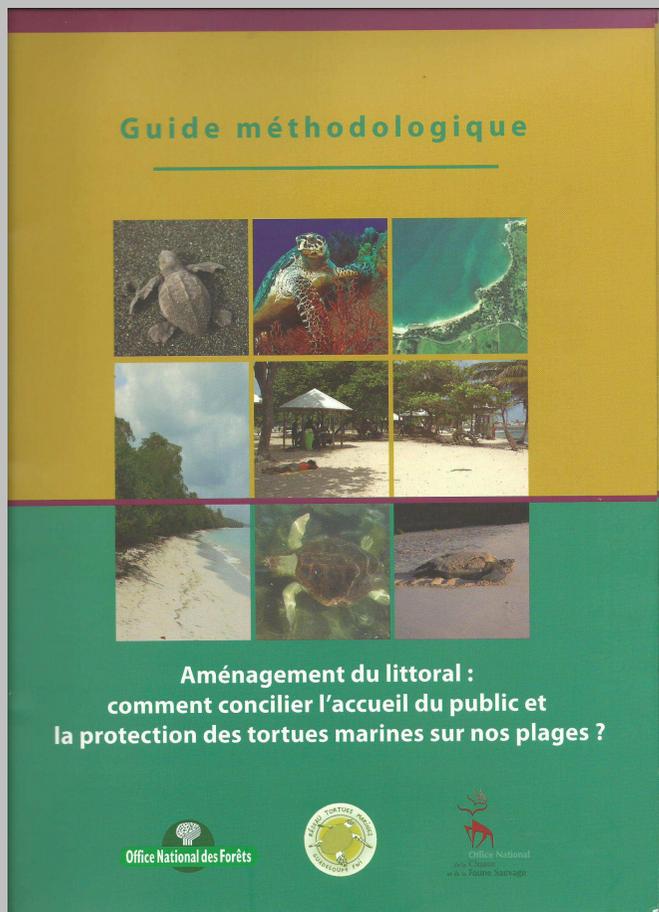
Luth prise dans cordage casier
Sargasses



Aménagement du littoral

Action E3.2, E4.1

Projets d'aménagement sur les plages ou en bordure doivent prendre en compte les enjeux tortues marines (arrête de 2005 qui interdit l'altération ou la destruction de leurs habitats).



⇒ prise de contact le plus tôt possible avec la DEAL et l'ONCFS pour avoir des préconisations générales et spécifiques au projet

⇒ consultation du guide édité par l'ONF et l'ONCFS



5 – Volet pêche

Plaquette usagers de la mer

Action E1



Distribution :
COPEMAR, CRPMEM, offices du tourisme,
capitainerie, marinas, mairies, école de
Formation Professionnelle Maritime et
Aquacole de Trinité, CROSSAG, etc.



Protocole réanimation

Action E1



RÉANIMATION

MARQUAGE

OBSERVATION

PÊCHEURS PROFESSIONNELS AUX CÔTÉS DES TORTUES MARINES

RÉANIMATION - SUIVIS SCIENTIFIQUES - ENJINS DE PÊCHE MODIFIÉS

Pêcheurs professionnels de l'archipel de Guadeloupe

Le CRPMEM-IG et le Réseau Tortues Marines de Guadeloupe s'engagent avec les pêcheurs professionnels dans un programme d'actions visant à limiter les captures accidentelles de tortues marines dans les engins de pêche.

PAROLES des PÊCHEURS

" Tòti pa ni rezon douvan filé, kifé sèpousa, nou maren-pèché, nou ka pwotèjé yo "

Pêcheur professionnel, Vieux-Fort

Pêcheurs professionnels, participez au programme d'actions en faisant part de vos propositions pour réduire les captures accidentelles de tortues marines au CRPMEM-IG !

CRPMEM-IG
2 bis rue Schoelcher
97110 Pointe-à-Pitre
0590 90 97 87

Plus d'informations sur www.tortuesmarinesguadeloupe.org



Après consultation du Ministère, il apparaît que la démarche envisagée initialement (signalement au CROSSAG pour être couvert pendant le temps où l'animal est gardé à bord) ne convient pas. Elle n'est pas en accord avec la réglementation.

Les pêcheurs volontaires pour mettre en œuvre le protocole de réanimation devront être formés à cette méthode et inscrits nominativement sur une dérogation à l'arrêté de protection.



Nouveaux outils pédagogiques

Action H2



Site internet

Actions H1, H2, H3, H4





Réseau Tortues Marines Martinique

Accueil

Les tortues marines

Plan national d'action

Le Réseau

Plus d'infos



Observer les tortues :
Oui, MAIS sans les déranger !!!

Comment?

Tortue en difficulté
(blessée, prise dans un filet,
désorientée...)

Que faire?





Réseau Tortues Marines Martinique

Accueil

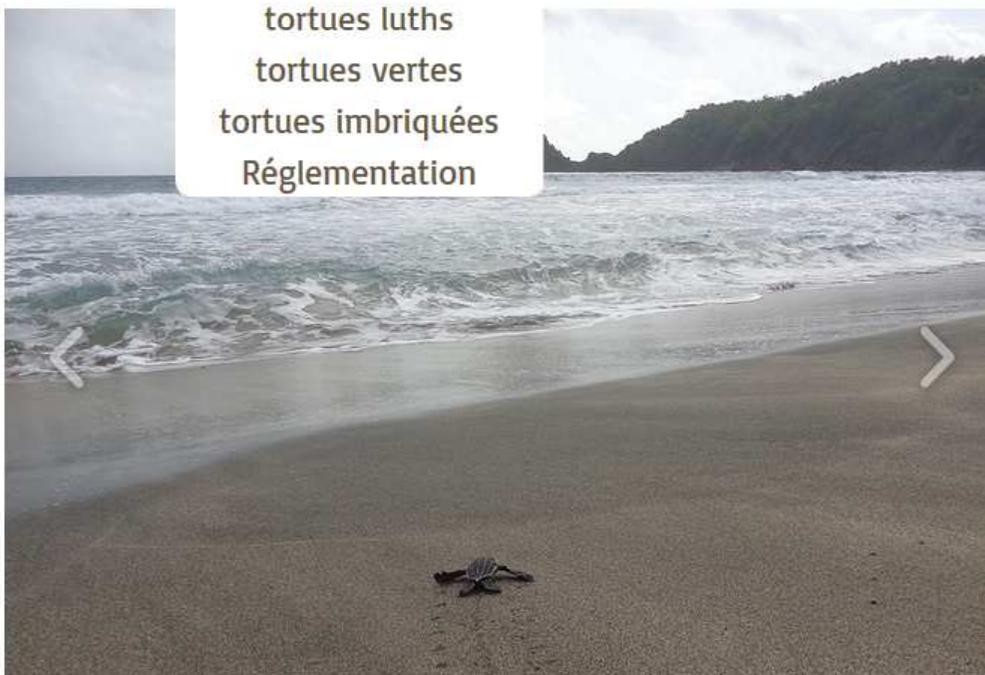
Les tortues marines

Plan national d'action

Le Réseau

Plus d'infos

Cycle de vie
tortues luths
tortues vertes
tortues imbriquées
Réglementation



Observer les tortues :
Oui, MAIS sans les déranger !!!

Comment?

Tortue en difficulté
(blessée, prise dans un filet,
désorientée...)

Que faire?





Réseau Tortues Marines Martinique

Accueil

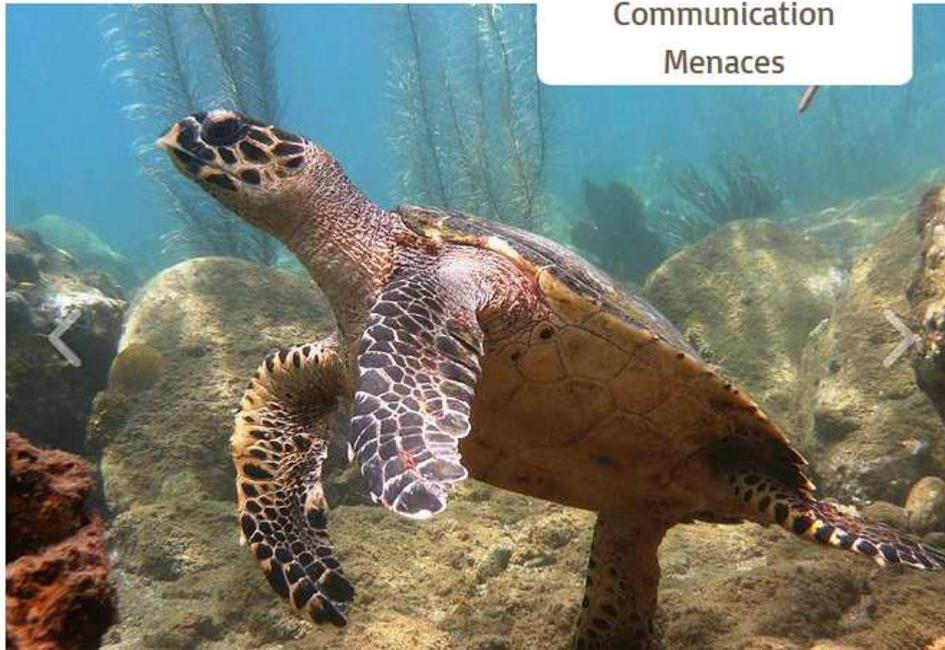
Les tortues marines

Plan national d'action

Le Réseau

Plus d'infos

Sciences
Communication
Menaces



Observer les tortues :
Oui, MAIS sans les déranger !!!

Comment?

Tortue en difficulté
(blessée, prise dans un filet,
désorientée...)

Que faire?





Réseau Tortues Marines Martinique

Accueil

Les tortues marines

Plan national d'action

Le Réseau

Plus d'infos

Les acteurs du réseau



Observer les tortues :
Oui, MAIS sans les déranger !!!

Comment?

Tortue en difficulté
(blessée, prise dans un filet,
désorientée...)

Que faire?





Réseau Tortues Marines Martinique

Accueil

Les tortues marines

Plan national d'action

Le Réseau

Plus d'infos



Ressources documentaires

Vidéos du réseau

Nous contacter

Oui, Liens vers d'autres sites

Comment?

**Tortue en difficulté
(blessée, prise dans un filet,
désorientée...)**

Que faire?



Panneau plage, sets de table, plaquette prestataires sorties en mer

Actions E3.2 et E2.1

Les Anses d'Arlet : un site d'accueil des tortues marines

3 espèces différentes visibles en Martinique

Tortue luth (Caretac)

1,5 m

Tortue verte (Caretac)

1,2 m

Tortue à carapace noire (Caretac)

1,2 m

Cycle de vie
 Les tortues marines ont un cycle de vie qui dure plusieurs années. Elles passent une partie de leur vie dans l'eau et une partie sur terre. Elles pondent des œufs qui vont éclore dans un nid. Les jeunes tortues vont vivre dans l'eau pendant plusieurs années avant de revenir sur terre pour se reproduire.

Le saviez-vous?
 Les tortues marines sont des animaux très anciens. Elles ont existé pendant plus de 100 millions d'années. Elles sont capables de nager très vite et de rester plusieurs jours dans l'eau sans manger.

Statut de protection
 Les tortues marines sont protégées par la loi. Elles sont considérées comme des espèces vulnérables. Elles ont besoin de notre aide pour survivre.

Les menaces
 Les tortues marines sont menacées par plusieurs facteurs : la pollution de l'eau, la destruction de leur habitat, le braconnage et le trafic d'espèces sauvages.

Une règle d'or : OBSERVER SANS DERANGER
 Le dérangement intentionnel d'une tortue marine est une infraction vélocitiste.

Sur les plages

2 millions de kilomètres carrés de plages en Martinique. Si vous décidez de venir à la plage, assurez-vous de ne pas déranger les tortues.

Règles d'une observation respectueuse :

- Je ne marche pas, je ne fixe pas les tortues.
- J'allume ou masque les lumières à proximité.
- Je reste à distance et ne touche pas les tortues ou les œufs.
- Je laisse libre et dégagé l'espace entre le nid et la mer.

Sous l'eau

Je suis là pour me nourrir ! Si je suis dérangé tout le temps, ma survie sera compromise. Si vous décidez de venir à ma rencontre sous l'eau, faites-le avec respect, en pratiquant une observation passive.

Règles de l'observation passive :

- Flotez en surface sans mouvements brusques (pas de plongée en apnée).
- Restez derrière moi ou sur les côtes.
- Ne me poursuivez pas.
- Ne me touchez pas.

Une tortue morte, blessée ou prise dans un filet ?
 Contacter le Réseau Tortues Marines : 06 96 234 235
tortues-marines@reseau-tortues.fr
 Et pour plus d'informations, visitez notre site internet : www.tortuesmarinesmartinique.org

Le Réseau Tortues Marines Martinique

Ce restaurant est situé sur un site où vivent les tortues marines. Engagez-vous avec lui dans leur protection !

Je suis là pour me nourrir ! Si je suis dérangé tout le temps, ma survie sera compromise. Si vous décidez de venir à ma rencontre sous l'eau, faites-le avec respect, en pratiquant une observation passive.

Votre patience sera peut-être récompensée : c'est moi qui m'approcherai pour me laisser observer de près !

Les règles d'une observation respectueuse, l'observation passive :

- Flotez en surface sans mouvements brusques (pas de plongée en apnée),
- ne me poursuivez pas,
- ne me touchez pas.

Une tortue morte, blessée ou prise dans un filet ?
 Contacter le Réseau Tortues Marines : 06 96 234 235
tortues-marines@reseau-tortues.fr
 Et pour plus d'informations, visitez notre site internet : www.tortuesmarinesmartinique.org

Sensibilisation des :

- communes et plagistes
- restaurateurs et leurs clients
- prestataires de sorties en mer et leurs clients
- baigneurs

- validation du rôle et de la composition du Comité scientifique
- suivi sous-marin par photo-identification et Ina-Scuba (actions F2.3, C2.1 et C2.1)
- suivi satellite imbriquées en ponte (action F1.3)
- réflexion suivi traces (action C1.1)
- écotoxicologie



PHOTOGRAPHIE DES PROFILS DE TÊTE (PHOTO ID)

Cette manipulation se fait de **préférence de jour** afin d'éviter l'utilisation de flash ou de lumière dérangeants pour la tortue. Dans le cas où elle se fait de nuit, **préférer la lumière rouge au flash**.

Suivre les étapes et recommandations suivantes :

1- Photographier les **deux profils** (droit et gauche, si possible) des tortues observées. Entre chaque individu photographier le numéro de bague ou autre chose (la tortue entière, le sable...) afin de distinguer les profils de chacun.

2- S'assurer que la **totalité du profil soit visible** (de l'œil jusqu'au cou), c'est-à-dire :

- Le cou être permit de voir le profil entier
- Retirer le sable qui masquerait une partie ou la totalité des écailles du profil (avec la main) si les photos sont prises sur la plage
- Pour les photos sous-marines, se placer de manière à être perpendiculaire à l'axe du profil



Cou non étre



Sable sur les écailles post orbitales



Cou étre, pas de sable sur le profil, seulement sur le bec



Axe non perpendiculaire au profil



Photo floue, contours des écailles peu visibles



Cou étre, contours des écailles visibles, dans l'axe

3- Pour chaque tortue, **relever** :

- La **date** d'observation
- Le **lieu** d'observation (site, plage ou autre ; si possible relever la position GPS – cf. fiche technique utilisation d'un GPS)
- L'**espèce** (*Chelonia mydas* CM, *Eretmochelys imbricata* EI, *Caretta caretta* CC, *Lepidochelys olivacea* LO, *Dermochelys coriacea* DC)
- Le **sexe** (Femelle F, Mâle M, Juvenile J, Inconnu N)
- La **longueur** curviligne (si possible - cf. fiche technique mesure de la LCC)
- Le ou les numéro(s) de **bague(s)** complets (si tortue baguée)

Merci pour votre attention 😊

